



Ce sont des figures locales de Cras, les aînés de notre population. Après une vie bien remplie, ils aspirent tous au calme et à la sérénité qu'ils trouvent au village. Ils sont originaires de Cras ou venus au village pour un mariage, un choix de vie ou une opportunité.

A l'âge de vingt ans, ils ont été propulsés en tant qu'appelés du contingent de l'autre côté de la Méditerranée, pour participer activement à un conflit que les autorités de l'époque refusèrent d'appeler "guerre" mais plutôt "maintien de l'ordre". Ils ont laissé en Algérie une partie de leur jeunesse, et ont parfois vécu des moments difficiles, sombres, gravés à jamais dans leur mémoire. Ils ont connu le centre de transit de Sainte Marthe de Marseille et l'arrivée en bateau à Alger "la Blanche". Leur retour en France après 18 à 30 mois sous les drapeaux a nécessité une réadaptation parfois délicate. L'absence de cellule psychologique les a brutalement plongés dans ce monde bouleversé du début des années soixante où le monde politique n'était pas stable. Après plusieurs dizaines d'années de revendication auprès des différents gouvernements, ils ont enfin obtenu le statut "d'ancien combattant" qu'ils méritaient bien.

Ils sont porteurs de souvenirs vécus avec leur unité militaire, en agglomération ou en campagne, en plein désert, dans les montagnes ou parfois en bordure de mer. Ils ont tous accepté de nous recevoir et de nous faire partager leurs souvenirs. Avec beaucoup de patience et de gentillesse, ils nous ont ouvert leur porte et ont répondu à toutes nos questions. Nous les remercions chaleureusement.

Roland Burriand est né à Cras en 1937. Il est appelé pour effectuer son service militaire en novembre 1957. Il rejoint le camp de Satonay (au nord de Lyon) au 158ème régiment du Train où il fait ses classes. En février 1958 il passe au 505ème régiment du Train et se retrouve à Vienne. L'armée lui permet de passer tous les permis de conduire. Il revient toutes les 3 semaines en permission (d'une durée de 48 heures) à Cras et à Vourey où il retrouve Thérèse dont il a fait la connaissance chez Richard Pontvert à Fures. En octobre 1958, il reçoit une nouvelle affectation au 588ème bataillon du Train ainsi que sa feuille de route pour l'Algérie. Il accepte mal ce changement et refuse de rejoindre son régiment. Il se sauve de la caserne et rejoint Vourey sans autorisation. L'armée le déclare déserteur et envoie les gendarmes pour le récupérer. Un gendarme arrive à le convaincre de retourner à Vienne. Il revient à Vienne et l'autorité le place illico en prison. Il ne supporte pas la sanction et s'évade en faisant le mur. La police militaire le récupère en ville et le ramène une nouvelle fois à la caserne. Il sera mis au train en partance pour Marseille en novembre 1958, escorté par deux policiers militaires.



Cette "turbulence" lui coûtera 90 jours de plus en Algérie !

Au camp de transit de Sainte Marthe à Marseille, il reçoit tous les vaccins prévus par l'administration militaire et embarque pour Oran par une mer agitée. Sur le bateau tout le monde est malade. Un train l'amène à Géryville

(maintenant El Bayadh) à 250 kilomètres au sud est d'Oran. Entre temps, son bataillon est dissout et il se retrouve au



La boîte de ration

La boîte de ration (ou ration de combat) est un ensemble de repas prévu pour une journée, facile à préparer, transporté par les militaires en opération sur le terrain. Il se compose de conserves, d'aliments précuits ou lyophilisés, de boissons en poudre et de barres alimentaires. Sa durée de conservation est très longue.

30ème régiment de Chasseurs à pied, constitué de chasseurs alpins dont la mission est l'intervention par hélicoptage. Le camp est entouré de buttes de terre. La vie à l'intérieur est spartiate. Le logement se fait sous tente et les nuits sont froides, même aux portes du désert. Les soldats vont régulièrement chercher du bois à l'extérieur du camp pour alimenter les "roulantes" (matériel de cuisine du camp), et faire du feu pour se réchauffer. Les chacals viennent la nuit se nourrir dans les poubelles du camp. La nourriture est sommaire : *"J'avais un repas chaud par jour, le soir. J'ai mangé beaucoup de boîtes de ration car je sortais beaucoup du camp, étant chauffeur de véhicules et chef de pièce."* Thérèse envoie des colis à Roland pour lui soutenir le moral. Il reçoit du lait concentré, des pâtes et des biscuits, qu'il partage à chaque fois avec sa chambrée. Le ravitaillement et le courrier (dont celui de Thérèse) sont parachutés chaque semaine sur le camp. La vie au camp est cadencée par les patrouilles, la construction de maisons d'habitation pour civils et l'aménagement de bâtiments collectifs.

Plusieurs anecdotes ont profondément marqué Roland Burriand. Il manque tout d'abord de perdre la vie lors d'une patrouille. Les soldats tombent dans une embuscade et ils ne sont que deux à s'en sortir, grâce à l'action des légionnaires dont le camp est voisin du leur. Il apprend lors d'une garde que sa mère est décédée à Cras. L'armée lui donne une permission de 48 heures (ce fut sa seule permission durant son séjour en Algérie), pour aller à l'enterrement. Un véhicule militaire l'emmène immédiatement tout d'abord au point de barrage sur la route principale où les régiments contrôlent régulièrement la circulation automobile. Un conducteur civil est réquisitionné pour le conduire à l'aéroport d'Oran où il pourra prendre un avion de ligne jusqu'à Marseille. Il arrive trop tard à l'aéroport et doit attendre le lendemain matin pour prendre l'avion suivant. Il prend ensuite le train et arrive à Cras, après la cérémonie. Il va directement au cimetière où il n'y a plus personne, sauf le fossoyeur qui termine de reboucher la tombe de sa mère. Le temps lui est compté et il ne peut rester au village. Il passe en coup de vent à Vourey, embrasse Thérèse et repart vite à Marseille pour reprendre un autre avion qui le ramène à Oran. Enfin le destin va lui apporter un beau rayon de soleil : lui, orphelin de père, est reçu un jour comme un prince pour partager le couscous (salé puis sucré), dans une famille de notables algériens.



Roland quitte l'Algérie en avril 1960. Il a passé 29 mois sous les drapeaux. Son retour à la vie civile est difficile. Il lui faut plus de 2 ans pour retrouver le calme et la sérénité, et c'est en grande partie grâce à Thérèse qu'il épouse à son retour. Roland fait partie de la section locale de la FNACA.

Raymond Ganio est né à Tullins dans le quartier de Fures en 1939. Il est appelé à rejoindre le 93ème régiment d'Artillerie de Montagne à Grenoble en janvier 1960. Les classes sont complétées par des manœuvres à Villar d'Arène où il tire au canon. En mai 1960, il reçoit l'ordre de départ pour l'Algérie. La traversée en bateau est houleuse et tout le monde se blottit dans la cale du navire. A Alger, il prend le train pour Bougi (maintenant Béjaïa), située sur la côte méditerranéenne à 200 kilomètres à l'est d'Alger. Le voyage se termine par un transport en camion à Tazmalt au cœur de la petite Kabylie à 90 kilomètres au sud-ouest de Bougie (Béjaïa) où est installée la 7ème batterie du 3/64ème régiment d'Artillerie.

Le camp, dressé dans une ancienne huilerie, peut accueillir une soixantaine de soldats. 4 canons de 105 mm à tir vertical sont installés sur ce lieu. La portée de la batterie est



La franchise militaire

La franchise militaire est un mode d'affranchissement postal permettant aux soldats éloignés de leur famille, d'expédier leur courrier à un prix peu élevé ou gratuit. Les plis envoyés par les soldats basés en Algérie sont tamponnés d'un cachet militaire certifiant cette franchise. Un timbre peut accompagner le pli, mais ce n'est pas obligatoire.

d'une dizaine de kilomètres. Avant une opération de tir, un groupe de soldats rejoint le terrain qui est ciblé pour effectuer les réglages des canons. Cette action peut durer plusieurs jours : le détachement est en liaison radio avec le camp qui ajuste les canons en réalisant des tirs d'essai. *"A chaque opération, plusieurs centaines d'obus sont tirés par les 4 canons. Tout est réalisé sans protection des oreilles ! Un obus pèse une*



vingtaine de kilos : les artilleurs font beaucoup de manutention."

Les opérations de tirs se déroulent dans le camp et à l'extérieur. Raymond Ganio se souvient de deux opérations à la frontière tunisienne dans la région des barrages. Il n'a jamais tiré un seul coup de fusil. Les contacts avec les autochtones sont corrects. Il n'y a pas de contact avec l'ennemi, et chacun peut sortir du camp pour se rendre au village, seul ou accompagné. Seuls deux incidents marquent le passage de Raymond Ganio à Tazmalt : un soldat marche sur une mine et perd une jambe. Un camion est accidenté en passant sur une mine.

Les étés sont chauds, et les soldats ont le droit de porter le short avec maillot d corps et chapeau. Les hivers sont pluvieux et tous sont chaussés de bottes. Le courrier fonctionne bien. Il échange avec sa famille une fois par semaine. La nourriture ne pose pas de problème : *"Je n'ai pas de mauvais souvenir en ce qui concerne la nourriture et j'ai toujours bien mangé. Les repas étaient variés et nous avions régulièrement de la viande. Le pain était apporté avec les provisions. Je n'ai pas mangé beaucoup de boîtes de rations car la "roulante" nous accompagnait lorsque nous sortions en opérations en dehors du camp. Tout venait de Bougie, une fois par semaine."* Il reçoit de temps en temps des colis de ses parents.

Les informations arrivent au camp surtout par la radio. Les postes à transistor commencent à circuler, et c'est par ce biais que les soldats découvrent le putsch des généraux d'avril 1961 et entendent l'intervention du président Charles de



Gaulle qui conclut son discours par le fameux " Françaises, Français ! Aidez-moi !".

Raymond Ganio est nommé brigadier en juillet 1960. En novembre de la même année, il quitte le camp pour suivre une formation de sous-officier à Oran. On en profite pour lui faire garder des carrefours et la préfecture. Il devient maréchal des logis en janvier 1961. Son unique permission est prise en avril 1961. Il la passe à Tullins chez son ancien patron Debernardy où il reprend son travail. Il revient pour peu de temps au camp de Tazmalt : en effet, les américains pressent la France de masser plus de troupes en Allemagne et dans l'est de la France car la "guerre froide" avec les russes est à son apogée.

En août 1961, les artilleurs plient armes et bagages, rejoignent la frontière tunisienne puis embarquent à Bône, traversent la Méditerranée et se rendent à Belfort où ils sont mutés au 74ème régiment d'Artillerie de Brigade. Il reste dans cette unité jusqu'en avril 1962, soit au total 28 mois passés sous les drapeaux. Son retour dans le civil ne lui pose pas de problème : il retrouve son métier de menuisier chez Debernardy à Tullins, avant de se mettre à son compte et de venir s'installer à Cras en septembre 1989. Il fait partie de la section locale de la FNACA où il est membre du bureau. Il est également porteur du drapeau des anciens combattants de Cras.

Albert Guillot est né à Tullins en 1937. En 1947 il habite les Ferrières et se rend chaque jour à l'école de Cras. Madame Balme est son institutrice. Il réside à Vatilieu lorsqu'il reçoit en mai 1957 sa feuille de route : il est affecté au 9ème régiment de Zouaves. Après une nuit passée à Lyon, il rejoint Marseille et traverse par très beau temps la Méditerranée sur le "Ville d'Oran". Il est impressionné par le paysage lorsqu'il arrive à Alger. A l'arrivée il part à Fort de l'Eau (maintenant Bordj El Kiffan), au camp du Lido à une dizaine de kilomètres à l'est d'Alger. Il reçoit son paquetage et fait ses classes pendant 4 mois. Il effectue rapidement des patrouilles autour du camp et subit deux accrochages mineurs.



A partir de septembre 1957 il est chargé d'assurer à Alger la garde du général Salan (commandant supérieur interarmées de l'Algérie) et de sa famille. Il vit leur quotidien en sécurisant leur habitation située sur les hauteurs d'Alger à El Biar et accompagne la famille lors de déplacements locaux. Il va souvent à la plage avec la fille du général et sa nounou. Cette dernière l'autorise à se baigner et lui offre le goûter. Il lui arrive de garder des bâtiments militaires : les gardes se font sur les terrasses d'immeubles ou dans des miradors. Il est logé à la caserne d'Orléans située sur les hauteurs d'Alger. Les patrouilles l'amènent dans

La guerre d'Algérie

C'est un conflit armé qui se déroule de 1954 à 1962, en Algérie, colonisée par la France en 1830. C'est à la fois une guerre d'indépendance et de décolonisation. 1 100 000 appelés sont présents de 18 à 30 mois sur les terrains d'opération. 12 000 jeunes ne reverront jamais la métropole. Les accords d'Evian du 18 mars 1962 puis la déclaration de l'indépendance de l'Algérie le 3 juillet suivant mettent fin à plus de 130 années de présence française.

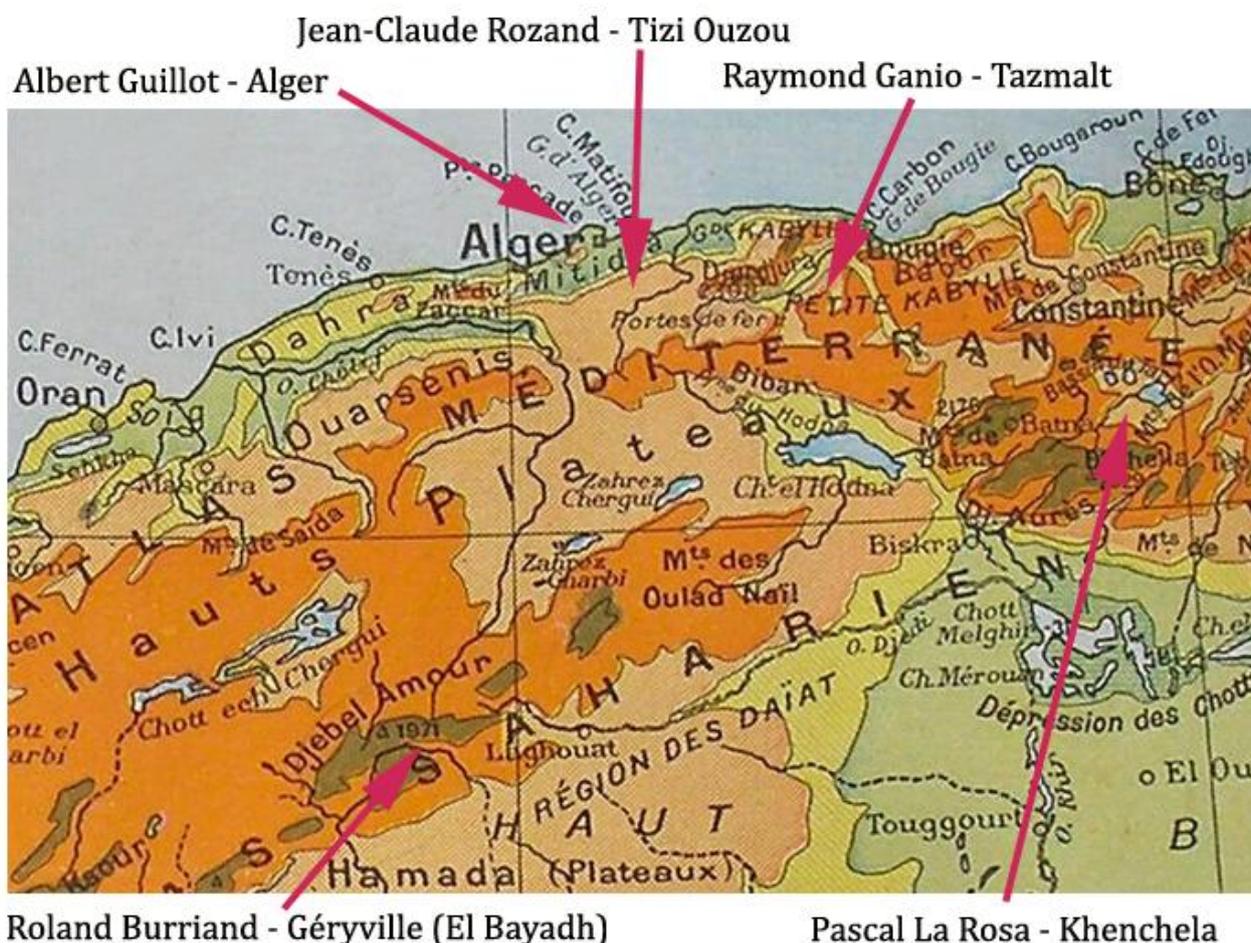
tous les quartiers d'Alger, sauf celui de la Casbah jugé trop dangereux. La qualité de la nourriture est variable : "Durant les classes nous avions du poulet chaque dimanche. Lorsque je suis allé à la caserne d'Orléans la nourriture n'était pas bonne. Mais quand j'allais garder les villas à El Biar, je mangeais à la roulante des parachutistes... et c'était bon. On ne laissait rien. Nous allions aussi en sortie chez le lyonnais qui nous servait de bons steaks frites. Je me souviens d'un bon couscous que nous avons dégusté dans une famille." Sa famille et ses connaissances ne l'oublent pas. Il reçoit régulièrement des nouvelles de France. La mairie de Cras lui expédie un colis de victuailles, et son ancien employeur lui envoie un mandat à la suite d'une quête effectuée par le personnel de la société. Il côtoie la grande Histoire et assiste en spectateur au putsch d'Alger de 1958 (appelé aussi coup d'Etat de mai 1958), où une partie de l'armée prend le pouvoir. Il est présent lors de la fuite du général Salan et doit son salut aux parachutistes du général Massu qui rétablissent l'ordre et protègent ces jeunes appelés complètement perdus et pratiquement sans défense.

Il revient temporairement en métropole en août 1958 pour une permission de 21 jours. Au retour, pour rester plus longtemps en France (il fréquente sa future femme), il "casse" son livret de caisse d'Épargne et se paie l'avion de Bron à Alger, ce qui lui permet de "gagner" deux jours. Le bâtiment de Radio Alger est un édifice à garder. Albert Guillot fait la connaissance de Marthe Villalonga qui y travaille. Il croise Enrico Macias dans les rues d'Alger.



Les derniers mois de son service sont plus sécurisants pour lui. Finies les patrouilles, il devient fourrier (gestionnaire des effets du régiment) à la caserne d'Orléans et apprend par hasard qu'il est dispensé de tir. Son retour définitif en France a lieu en août 1959. Le climat n'est pas sain en Algérie et les opérations militaires deviennent plus nombreuses : il est demandé aux "libérables" d'être prêts à revenir en cas de coup dur. Albert Guillot quitte Alger avec un demi-paquetage et l'obligation d'attendre un mois pour reprendre le travail. Il rend ses derniers effets militaires aux gendarmes de Tullins... qui les brûlent dans la cour de la caserne. Son périple sous les drapeaux a duré 27 mois. Il reprend pied dans la vie active et travaille au Lux puis chez Richard Pontvert. Albert a gardé beaucoup de contacts avec ses anciens collègues. Il fait partie de la section locale de la FNACA.

Il fait partie de la section locale de la FNACA.

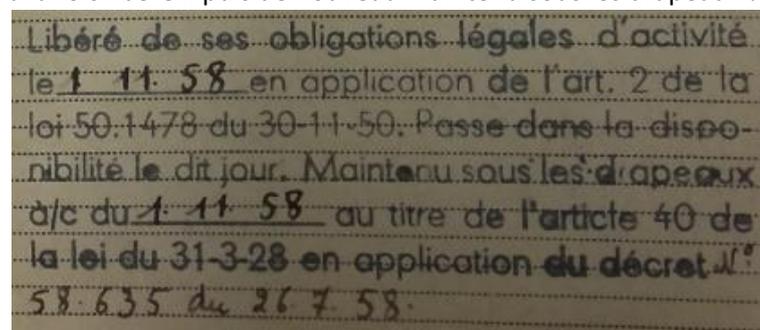


Pascal La Rosa est né à Grenoble en 1936. Adolescent, il est élève de l'école Neyrpic où il obtient un CAP puis un BP de chaudronnier. Il reçoit sa feuille de route en janvier 1957. Il est affecté au 19^{ème} régiment de Génie installé en Algérie. Il quitte Grenoble en train pour Marseille et embarque le 17 janvier sur le navire "El Djezaïr". Pour des milliers d'appelés c'est la première expérience de voyage en mer... Environ 1000 soldats sont présents sur ce bateau sans âge, qui a déjà beaucoup servi. Il y a des militaires partout, du pont jusqu'à la cale. Après une nuit de voyage c'est la découverte d'un autre monde avec la vue de ce panorama tout blanc qu'est la baie d'Alger. Le 19^{ème} régiment de Génie a "un pied à terre" à Alger; c'est là que Pascal La Rosa reçoit son paquetage et fait ses classes jusqu'au début du mois de mai. Les sorties en ville sont autorisées, en habit civil, avec la seule consigne de ne pas sortir seul. Il quitte Alger pour les Aurès et rejoint le camp de Khenchela où son régiment est opérationnel. Là vivent quelques milliers de soldats répartis dans plusieurs régiments (sapeurs, parachutistes, légionnaires, chasseurs alpins). Durant cette



Libéré des obligations légales

En 1950 la durée du service militaire est portée à 18 mois, et maintenu jusqu'à 30 mois durant la guerre d'Algérie. L'autorité militaire applique la loi à la lettre et inscrit sur chaque livret militaire cette phrase cocasse où le même jour le militaire est à la fois libéré... puis de nouveau maintenu sous les drapeaux !



période, il participe à des patrouilles (souvent la nuit) et à des actions de sécurisation des voies de communication par du déminage ou de la destruction de caches, comme des grottes.

Fils unique, Pascal La Rosa tient à écrire une lettre tous les jours à ses parents, et il le fait jusqu'à la fin de son séjour. Pour ne pas répéter inlassablement la même chose, il choisit de n'écrire qu'une seule phrase par missive. Les loisirs sont quasi inexistantes : peu ou pas de journaux. Les informations arrivent au compte-goutte, colportées par ceux qui arrivent au camp. Passionné de jazz, il trouve une radio locale qui lui rappelle celle des forces armées américaines, qu'il écoutait lorsqu'il était en métropole. La nourriture est simple mais correcte : "Je ne me suis jamais plaint de la nourri-

ture. On mangeait à notre faim, nous pouvions boire du vin et de la bière. Il y avait aussi les boîtes de rations, consommées lors des sorties en dehors du camp."

Son unique permission de 20 jours (comme tous ses congénères appelés), lui permet de revenir pour quelque temps à Grenoble chez ses parents, une année après son arrivée dans les Aurès.

Il est nommé caporal en novembre 1957, puis sergent en octobre 1958.

Pascal La Rosa n'a jamais été au contact direct de l'ennemi. Cependant le convoi qui le ramène à Alger, avec d'autres appelés qui comme lui sont "libérables", est attaqué aux alentours de Laghouat : la bâche de son camion est criblée de



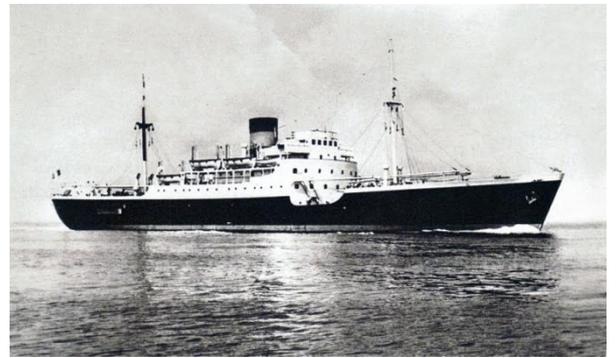
balles et c'est par miracle que lui et ses collègues échappent à la mort. Il rentre définitivement à Grenoble début mars 1959, après 26 mois passés sur le terrain. Sa réadaptation dans le monde civil lui prend quelques semaines. Au début il n'ose pas traverser la rue aux feux tricolores. D'humeur plaisante, il tourne ensuite facilement la page pour commencer une autre vie, et comme beaucoup de ses confrères, il n'est jamais retourné en Algérie. Malgré ces dures vicissitudes, il devient ingénieur et chef d'entreprise.

Ne les oublions pas

Plusieurs cralins décédés ont effectué leur service militaire en Afrique du Nord. Ils font aussi partie des anciens combattants :

- Roger Revol (Maroc)
- Emile Sibut (Maroc)
- Jacky Sibut (Algérie)

Jean-Claude Rozand est né à Tullins en 1941. Il est appelé en mai 1961 à Clermont-Ferrand où il travaille. Il fait ses classes au 92ème régiment d'Infanterie. Il est nommé caporal et part en Algérie en septembre 1961. Il voyage sur le Sidi Ferruch, bateau initialement destiné au transport de moutons. Arrivé à Alger, il poursuit son voyage en train jusqu'à Tizi Ouzou (100 kilomètres à l'est d'Alger) où se trouve son nouveau régiment, le 121ème régiment d'Infanterie. La fin du voyage se fait en camion jusqu'à un poste avancé situé à une vingtaine de kilomètres de la ville, en pleine Kabylie. La position est constituée d'une tour en béton de 3 étages gardée par 7 soldats. Du haut du poste, on voit la mer à l'horizon. Une quinzaine de postes similaires sont présents dans la région. Le poste assure la sécurité des habitants d'un petit village de 200 personnes qui ont été regroupées par l'administration française. Les soldats patrouillent chaque nuit autour du village et des environs. Il n'y a pas d'eau au camp. Chaque jour, des paysans conduisent une dizaine d'ânes portant chacun 2 bidons de 20 litres de l'oued voisin jusqu'à la position militaire. L'eau est ensuite stockée dans une citerne en béton. Les soldats vont au village pour prendre leur douche dans un petit local qu'ils ont bricolé avec un fût de 200 litres qu'ils font chauffer. Les relations avec la population sont correctes.



française. Les soldats patrouillent chaque nuit autour du village et des environs. Il n'y a pas d'eau au camp. Chaque jour, des paysans conduisent une dizaine d'ânes portant chacun 2 bidons de 20 litres de l'oued voisin jusqu'à la position militaire. L'eau est ensuite stockée dans une citerne en béton. Les soldats vont au village pour prendre leur douche dans un petit local qu'ils ont bricolé avec un fût de 200 litres qu'ils font chauffer. Les relations avec la population sont correctes.

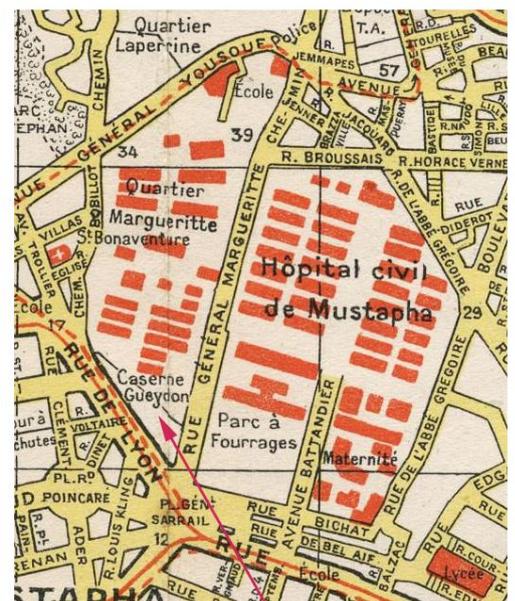
La nourriture est peu abondante : *"Les repas étaient préparés à Tizi Ouzou et le ravitaillement des postes se faisait par camion. Nous étions les derniers servis et n'avions que les restes. Heureusement que nous recevions de temps en temps des colis que nous partagions. Nous profitons de nos sorties à Tizi Ouzou pour acheter du beurre et du couscous avec notre solde. Nous demandions aux gens du village de le préparer et nous partagions avec eux. Nous placions aussi des collets pour attraper des lapins."*

Jean-Claude Rozand quitte le poste dans l'hiver 1962 pour suivre le peloton d'élèves sous-officiers à Dellys, petit port situé à 50 kilomètres de Tizi Ouzou. Cette période lui apporte beaucoup de satisfactions : il fait du sport, la nourri-

Droit des anciens combattants

Le droit des anciens combattants en Afrique du Nord se caractérise par des avantages liés à leur condition d'ancien combattant. On retiendra pour l'essentiel : la carte du combattant, la retraite du combattant et le titre de reconnaissance de la nation. Pour obtenir ce droit, il faut avoir été présent en Algérie durant 120 jours entre novembre 1954 et juillet 1962 (prolongé à juillet 1964 depuis cette année).

ture est correcte et abondante, on peut sortir en fin de journée pour boire un coup ou aller au restaurant. Il est reçu à l'examen et attend sa nomination... On lui propose un poste d'armurier, qu'il refuse. Les accords d'Evian sont sur le point d'être signés et on l'envoie gérer un site de tri et de regroupement de matériels en tout genre, dont des dizaines de tuyaux à déplacer, classer, stocker. Une malheureuse initiative de sa part sur ce chantier (tuyaux de poêles écrasés par erreur), l'éloigne définitivement du grade de sous-officier. Il retourne à son poste isolé et participe au démantèlement d'autres postes situés aux alentours. Il quitte définitivement la Kabylie pour Alger où l'autorité militaire quadrille la ville car plusieurs manifestations tournent au drame. Il est présent le jour de l'indépendance, le 19 mars 1962. En patrouille, il se retrouve pris dans une manifestation. Les occupants des véhicules qu'il commande n'en mènent pas large. Heureusement tout se termine sans accrochage. Il loge à la caserne Gueydon avec interdiction de sortir : "Nous étions en prison !" Il lui arrive lors d'une mission de dégager les gendarmes mobiles encerclés par l'OAS. Après 16 mois d'armée, dont 12 en Algérie, il bénéficie de l'unique permission de trois semaines à laquelle il a droit. Il revient à Clermont Ferrand en septembre et va travailler chez son pa-



la caserne Gueydon, en plein coeur d'Alger

tron qu'il apprécie. Il reçoit tous les mois un mandat de cette personne, et ses copains lui donnent aussi une "bonne pièce". Lors du retour en Algérie, il s'attarde au camp de transit de Sainte Marthe par où passent tous les transitaires pour l'Algérie. Il fait la fête et rentre à Alger avec un retard de 10 jours. Heureusement il n'est pas sanctionné.

Le régiment quitte l'Algérie pour un retour définitif à Clermont-Ferrand le 1er décembre 1962. Il n'a jamais eu de contact direct avec l'ennemi : seulement quelques tirs entendus sur les tôles de son camp près de Tizi Ouzou. Jean-Claude Rozand termine son dernier mois en Auvergne : il est libéré fin décembre. Son patron l'attend devant la caserne et il part directement au travail avec lui. Une page se tourne pour lui après 21 mois sous les drapeaux. Il fait partie de la section locale de la FNACA.

19 mars 2013 : 1ère commémoration du Cessez le feu en Algérie

Le cessez-le-feu proclamé le lundi 19 Mars 1962 à midi sur l'ensemble du territoire algérien mettant fin à 10 années de combats en Afrique du Nord, est désormais légitimée par une loi reconnaissant officiellement la guerre d'Algérie, votée à l'unanimité en 1999, à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Les soldats tombés en Algérie sont honorés au monument aux morts le 11 novembre et le 8 mai, depuis de nombreuses années.

Le 19 mars 2013, la République française institue une journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Depuis cette date, la section locale de la FNACA organise une cérémonie "tournante" dans les villages de sa circonscription.



La FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), est une association spécifique des anciens combattants en Afrique du Nord qui a été créée en pleine guerre d'Algérie, le 21 septembre 1958.

Elle regroupe à ce jour 358 505 adhérents rassemblés dans 3 560 comités locaux ou cantonaux. Peuvent adhérer tous ceux ayant pris part à la guerre d'Algérie, aux combats du Maroc et de Tunisie, leurs veuves, ascendants et orphelins ainsi que les pupilles de la Nation.

La FNACA a pour but de défendre les droits matériels et moraux de tous ceux ont pris part à la guerre d'Algérie(1) et aux combats du Maroc(2) et de Tunisie(3) (1952-1962).

Elle agit en faveur de la Paix en commémorant la date du 19 mars 1962, cessez-le-feu ayant mis fin officiellement à la guerre d'Algérie.

Son action a déjà permis l'obtention de la reconnaissance de la qualité de combattant, l'attribution de la carte du combattant aux anciens d'Afrique du Nord (9 décembre 1974), ainsi que la reconnaissance officielle de la Guerre d'Algérie (18 octobre 1999).

L'officialisation du 19 mars 1962 comme Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (décret du 6 décembre 2012) est fixée au 19 mars, jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée n'est ni fériée, ni chômée.

- (1) Algérie : 31 octobre 1954 - 31 juillet 1964
- (2) Maroc : 1er juin 1953 - 31 juillet 1964
- (3) Tunisie : 1er janvier 1952 - 31 juillet 1964



La section locale de la FNACA de Tullins – Vourey comprend 165 personnes : 136 anciens combattants et 29 veuves. Très active, elle réunit régulièrement ses membres, leur propose des moments festifs, des voyages, et les aide au niveau social et juridique. Elle participe dans les communes aux cérémonies commémoratives.



Cérémonie du 19 mars 2019 à Poliénas



Revue mensuelle de la FNACA

Décorations

Institutionnalisée par une réglementation très précise, l'attribution de décorations récompense les personnes qui par leur action, leur travail, leur dévouement ou leur sacrifice ont rendu service à la nation. C'est une distinction honorifique. Le ministère des armées a créé plusieurs décorations pour rappeler les opérations en Afrique du Nord (Algérie, Maroc et Tunisie).



- 1 – Médaille commémorative avec agrafe Algérie
- 2 – Médaille d'Afrique du nord
- 3 – Médaille de la reconnaissance de la nation
- 4 - Croix du combattant

Réalisation : Section Patrimoine Atout Cras : Jean-Marie Delacour et Françoise Déplantes

Contribution : Raymond Ganio

Comité de lecture : Catherine Delacour, Inès Giry, Claudine Pierrot

Responsable de la publication : Nicole Di Maria - Mairie de Cras

Sources : Wikipédia; FNACA; Familles Burriand, Ganio, Guillot, La Rosa et Rozand; Christian Rocher